

DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 07/05/2025
Reçu en préfecture le 07/05/2025
Publié le 
ID : 974-249740101-20250507-2025_048_BC_14-DE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 mai 2025

Nombre de membres en exercice : 16
Nombre de présents : 10
Nombre de représentés : 5
Nombre d'absents : 1

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2025_048_BC_14
*Soutien au projet de voyage solidaire
du T'COS à TULÉAR - Deuxième
édition (2025)*

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Olivier HOARAU - M. Henry HIPPOLYTE - M. Fayzal AHMED-VALI - M. Daniel PAUSE - M. Christophe DAMBREVILLE

Nombre de votants : 15

ÉTAIT ABSENT(E) :

M. Bruno DOMEN

NOTA :

Le Président certifie que :

ÉTAIENT REPRESENTÉ(E)S :

- la convocation a été faite le :
29 avril 2025

- date d'affichage et de publication de la
liste des délibérations au plus tard le
12/05/2025

Mme Huguette BELLO procuration à Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Emmanuel SERAPHIN procuration à M. Olivier HOARAU - Mme Mélissa COUSIN procuration à Mme Denise DELAVANNE - Mme Laetitia LEBRETON procuration à Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - M. Philippe LUCAS procuration à M. Irchad OMARJEE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 MAI 2025

AFFAIRE N°2025 048 BC 14 : SOUTIEN AU PROJET DE VOYAGE SOLIDAIRE DU T'COS À TULÉAR - DEUXIÈME ÉDITION (2025)

Le Président de séance expose :

Contexte général

Dans le cadre de sa stratégie globale de coopération, le T'COS-Comité des Oeuvres Sociales du Territoire de l'Ouest a organisé du 29 mai au 5 juin 2023 son premier voyage solidaire à TULÉAR (MADAGASCAR).

Cette première édition a permis :

- De rencontrer et d'échanger avec des jeunes bénéficiaires des actions menées par l'ONG Bel Avenir à Tuléar ;
- De visiter et de participer aux actions de l'ONG Bel Avenir dont la mission est de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes défavorisées à Madagascar, plus particulièrement les femmes et les enfants ;
- D'offrir 46 ballons pour les sports collectifs (Foot, Volley, Basket et Hand-Ball) ;
- Distribuer 1000 kits scolaires achetés localement ;
- Acheminer 30 m² de tapis du sol pour le lancement de l'activité judo ;
- De voir et mener des actions concrètes sur les 5 volets :
 - Volet Sociale
 - Volet Educatif
 - Volet Environnemental
 - Volet Culturel
 - Volet Sportif

En 2024, le T'COS avait prévu un second voyage solidaire du 20 au 27 mai 2024 à TULÉAR avec la volonté de poursuivre l'action sur les fournitures scolaires, la plantation de mangrove, le sport, l'apiculture et d'étendre les actions à la musique et à la culture. Le projet a bénéficié du soutien financier de l'EPCI à hauteur de 10 000€.

Néanmoins, suite à l'arrêt des vols directs vers TULÉAR à partir du 1^{er} avril 2024, la tenue de la deuxième édition n'a pu se tenir en raison d'un impact financier sur le budget prévisionnel de l'action.

Par conséquent, le T'COS a proposé de reprogrammer ce voyage du 28 mai au 8 juin 2025.

Présentation du T'COS

Le comité des œuvres sociales du Territoire de l'Ouest est une association créée en 2003 qui a pour objet de développer et promouvoir des actions et activités entrant dans le cadre des œuvres sociales en faveur du personnel du Territoire de l'Ouest.

La campagne d'adhésion de 2025 compte à ce jour :

- 165 adhérents
- 71 adhérents exceptionnels (-12ans)
- 21 adhérents exceptionnels (conjointes)

Description du voyage solidaire

Pour cette deuxième édition, **13 agents de la collectivité** participeront à ce voyage solidaire programmé du **28 mai au 8 juin 2025**.

En raison de l'arrêt de la liaison directe sur TULÉAR, le séjour sera plus long (+ de trajets en bus et + vols intérieurs) avec un impact sur le budget de l'action.

Afin de financer une partie de l'action, un loto quine a été mis en place le dimanche 6 avril 2025 (125 participants).

Le budget prévisionnel de l'action s'élève à **23 940,00 €** dont la participation financière du Territoire de l'Ouest est de **10 000,00 € soit 42 %** du budget global estimé.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 17/04/2025.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- **AUTORISER l'attribution d'une subvention financière d'un montant maximum de 10 000,00 € au T'COS pour l'organisation d'un voyage solidaire à TULÉAR ;**
- **VALIDER le projet de convention ;**
- **AUTORISER le Président à signer la convention, ainsi que tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Olivier HOARAU
2ème Vice-Président